

**Adoption du budget 2025 de la Municipalité de Sainte-Martine :
Une gestion responsable au service de la communauté**

Sainte-Martine, 18 décembre 2024 — Le conseil municipal de Sainte-Martine a adopté, le 17 décembre dernier, son budget 2025. Ce budget de fonctionnement de 9 306 941 \$ reflète une gestion responsable et rigoureuse des finances publiques, priorise la réfection et l'amélioration de plusieurs infrastructures majeures et s'appuie sur des choix judicieux, ce qui se reflète dans une hausse moyenne de la taxe foncière de seulement 2,25%.

« Nous avons pris des décisions responsables et structurantes pour le futur de notre communauté. Ce budget permet d'assurer la réalisation de projets prioritaires tout en maintenant une hausse de taxes raisonnable. Nos citoyens peuvent compter sur une gestion rigoureuse et transparente. » a déclaré Mélanie Lefort, mairesse de Sainte-Martine.

Quelques priorités et projets spéciaux pour 2025 et les années à venir :

La Municipalité investira dans des projets structurants pour assurer la qualité de vie des citoyens et la pérennité des infrastructures :

- Réfection du réservoir d'eau potable.
- Chemisage de la conduite d'eau potable du rang Saint-Joseph.
- Mise aux normes des fosses septiques.
- Étude pour l'aménagement d'un corridor piéton et cyclable au chemin de la Beauce de la rue de l'Embouchure jusqu'à la route 138.
- Réfection du terrain de baseball.

Ces initiatives témoignent de la volonté de la municipalité d'améliorer ses infrastructures essentielles tout en répondant aux besoins émergents de la communauté.

Portrait des quotes-parts

Les quotes-parts, représentant les sommes que la municipalité doit verser pour certains services essentiels pour lesquels elle n'a pas de contrôle, totalisent 34 % du budget 2025, soit 2 922 732 \$. Parmi celles-ci, on note :

- Une augmentation de 6 % (20 393 \$) de la quote-part versée à l'autorité régionale du transport métropolitain (ARTM).
- Une hausse notable de 101 181 \$ de la quote-part payée à la Sûreté du Québec (SQ).



Ainsi, pour une résidence d'une valeur moyenne de 415 268 \$ sur son territoire, bénéficiant de tous les services, la hausse de la taxe foncière sera de 49 \$ sur le compte de taxes en 2025.

Tout au long de l'année 2025, l'administration poursuivra ses efforts pour maintenir un contrôle efficient de ses dépenses. La Municipalité de Sainte-Martine reste déterminée à gérer les fonds publics avec rigueur tout en assurant le maintien et l'amélioration des services offerts à ses citoyens.

Source :

Sandra Dumouchel

Conseillère aux communications et services citoyens

Communications@sainte-martine.ca

450 427-3050